



## Baromètre ISM-MAAF : le record de 2022 sur la création d'entreprises

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le cap des 250.000 entreprises artisanales créées est atteint. Un indicateur très positif dévoilé par le baromètre ISM-MAAF. Un constat à relativiser : tous les secteurs et territoires sont loin d'être logés à la même enseigne et les ventes/cessions repartent à la baisse.

250.660 entreprises ont été créées dans le secteur artisanal (soit 1 entreprise sur 4). Un niveau quasi stable (-1%) qui vient confirmer le record historique établi en 2022 et la bonne vitalité du secteur. La création d'entreprise artisanale a bondi de 23% depuis 2019 (dernière année de référence pré Covid).

«Ce nouveau baromètre 2023 confirme la place centrale de l'artisanat dans la dynamique de la création d'entreprise en France. [...] Des chiffres qui ne doivent pas masquer les disparités fortes d'un secteur à l'autre, témoins des tensions économiques qui viennent percuter des secteurs comme le BTP notamment», nuance Marielle Vo-Van Liger, Directrice Marketing et Communication MAAF.

### Les services en tête de classement

Le niveau de créations est tiré vers le haut par le **secteur des services** notamment (+8% en 2023, soit +41% depuis 2019). Parmi les **champions de la création d'entreprise** :

- ➡ le nettoyage courant des bâtiments (38.010 créations, +17 %) ;
- ➡ les taxis/VTC (15.390, +20 %)
- ➡ les soins de beauté (15.230, un secteur qui attire désormais 2,5 fois plus de créateurs que la coiffure).

Le BTP (fortement impacté par **la crise qui touche l'immobilier et la construction**), l'alimentation et la fabrication (malgré la prédominance des micro-entrepreneurs) sont, eux, à la peine avec respectivement -8, -7 et -5% de créations en 2023.

Normalement porté par la **reprise d'entreprise**, l'alimentation subit particulièrement la baisse des rachats de fonds de commerce.

### Une France coupée en deux

Si les créations d'entreprises artisanales sont clairement **en hausse dans le Nord et l'Est**, l'Ouest et le Sud sont à la traîne (excepté en Occitanie et en Corse).

Des disparités qui peuvent être corrélées à celles observées dans les secteurs d'activités, comme le souligne Catherine Élie, directrice des études de l'**Institut Supérieur des Métiers** : «Certaines régions, et en particulier certains départements, dépendent fortement de secteurs, comme les taxis/VTC à Paris et en Ile-de-France.»

### Des résultats qu'il faut toutefois nuancer selon l'experte :

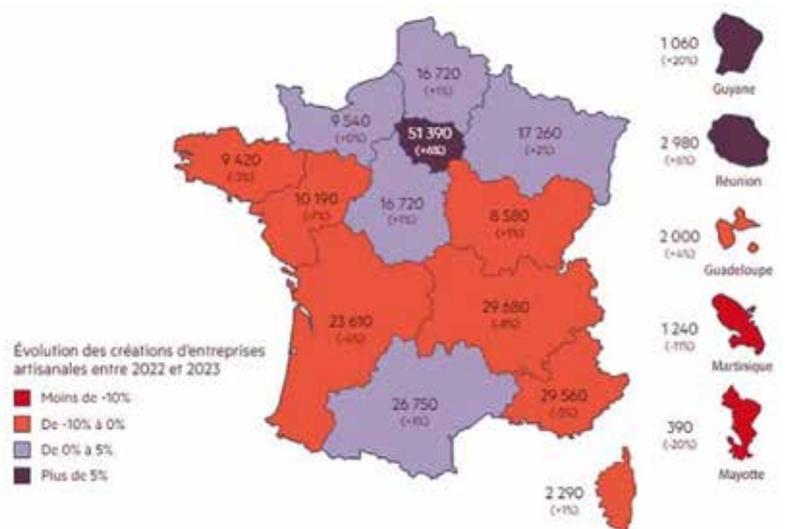
«Les baisses que nous observons cette année [...] interviennent bien souvent après plusieurs années de hausse. Depuis 2019, les créations sont à un niveau bien supérieur dans l'ensemble des régions et, si l'on regarde les taux d'évolution sur 5 ans, les progressions sont même les moins fortes en Ile-de-France et en AuRA.»

### Ventes et cessions à la baisse

Dernier enseignement de ce baromètre ISM-MAAF : les ventes et cessions de fonds de commerce, tous secteurs confondus, repartent à la baisse du fait d'un contexte économique particulièrement tendu. **Seuls 8.210 fonds de commerce artisanaux ont été cédés.**

«La hausse des taux d'intérêt bancaires peut avoir entraîné une importante frilosité du côté des vendeurs, repreneurs potentiels et établissements bancaires», analyse l'étude.

Hormis les Hauts-de-France (+9%) et le Centre - Val de Loire (+5%), l'ensemble des régions est impacté par cette baisse des transactions.



Dans le détail, du plus au moins impacté :

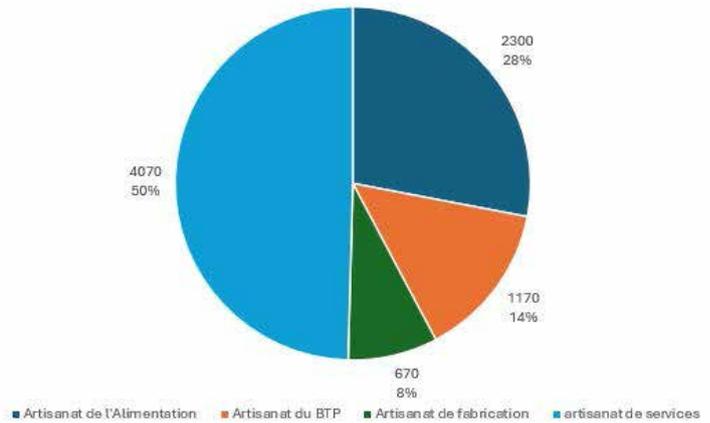
- ➔ Alimentation (-17 %),
- ➔ BTP (- 14%),
- ➔ Fabrication (- 3%),
- ➔ Services (-2%).

«Si les cessions des fonds sont à la baisse, cela témoigne aussi d'une forme de frilosité qui gagne les potentiels vendeurs et repreneurs face à une conjoncture tendue. Nous resterons attentifs en 2024 à l'évolution de ces indicateurs, à l'aune des **bouversements politiques qui touchent notre pays**», indique Marielle Vo-Van Liger.

Parallèlement, le montant médian des fonds cédés reste au plus haut, **au-delà de 80.000€ contre 70.000€ en 2019**. Un phénomène qui s'explique par le fait que le prix de cession des fonds augmente selon l'ancienneté des entreprises or les deux tiers des entreprises cédées en 2023 ont plus de dix ans.

Sources : Baromètre ISM-MAAF – Bilan 2023 Créations & Transmissions d'entreprises en artisanat, juillet 2024.

Volume et répartition 2023 des cessions de fonds de commerce artisanaux



## Contrôle des arrêts de travail : Que pouvez-vous faire ?

Lorsque vous avez des doutes sur le bien-fondé de l'arrêt de travail de l'un de vos salariés vous pouvez, sous certaines conditions, organiser une visite médicale tendant à écarter ou confirmer vos doutes. Mais encore faut-il respecter les conditions de mise en œuvre et en tirer les bonnes conséquences !

### Conditions de mise en œuvre d'une contre-visite médicale

C'est uniquement en cas de **maintien de rémunération** au cours d'un arrêt maladie que vous pouvez diligenter une contre-visite médicale. Cette dernière est possible soit parce que la **convention collective** au titre de laquelle vous maintenez le salaire vous en donne l'**autorisation expresse**, soit parce que vous maintenez le salaire en application du **Code du travail** et que dorénavant il est possible d'organiser la contre-visite médicale légale.

### Organisation de la contre-visite médicale légale

Vous pouvez **mandater un médecin** afin qu'il se prononce sur le caractère justifié de l'arrêt de travail, y compris sur sa durée. La contre-visite s'effectue à tout moment de l'arrêt de travail et, au choix du médecin, soit à son **cabinet**, soit au **domicile du salarié**. Elle peut également se dérouler sur le lieu de repos du salarié, encore faut-il que ce dernier ait bien veillé à vous le communiquer.

La contre-visite médicale a lieu **en dehors des heures de sortie autorisées**, ou en cas d'arrêt prescrit avec la mention «sortie libre» aux heures que le salarié aura pris soin de vous communiquer.

**Afin d'anticiper la mise en œuvre d'une contre-visite médicale, il semble pertinent de sensibiliser les salariés sur les informations complémentaires qu'ils doivent vous fournir au moment de la transmission des justificatifs d'absence.**

### Conséquences de la contre-visite médicale légale

Le médecin doit vous informer de ses conclusions, ou de l'impossibilité de procéder au contrôle pour un motif imputable au salarié (refus de se présenter à la convocation ou absence lors de la visite à domicile). Il vous revient ensuite de transmettre sans délai cette information au salarié.

En l'absence de caractère justifié, et si le salarié ne reprend le travail, vous avez la possibilité de suspendre le versement du maintien de salaire. Vous n'avez pas la possibilité de le sanctionner ou de le licencier le salarié pour ce motif.



## GNR : l'aide demandée par la CAPEB pour les TPE du Bâtiment est confirmée

**Un décret paru le 9 juillet instaure l'aide pour les entreprises du BTP de moins de 15 salariés que la CAPEB avait demandée suite à la fin de la niche fiscale sur le GNR.**

Cette aide est réputée en vigueur toute l'année 2024. Elle est égale à 5,99 centimes d'euros par litre de GNR facturé en 2024, dans la limite de 20 000 euros par entreprise. Pour en bénéficier, l'entreprise doit exercer son activité principale dans un des secteurs d'activités du BTP, être une PME, n'appartenant pas à un groupe et n'excédant pas 15 salariés, et exploiter un matériel conforme en termes d'émission de gaz et de particules polluants (défini par le règlement européen du 14 septembre 2016). Les demandes sont réalisées de manière dématérialisée, sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Ce décret vient donc honorer une promesse que nous avait faite le Ministre de l'Économie. Encore une victoire de la CAPEB au nom de nos TPE !



### Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001  
du 28 décembre 2023

**START-FOOD**  
**SAS AU CAPITAL DE 10.000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL :**  
**66100 PERPIGNAN**  
**574, RUE FÉLIX TROMBE**  
**919 823 054 RCS PERPIGNAN**

Aux termes des décisions prises par l'Associé unique en date du 25 Juillet 2024, il a été décidé, en application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Perpignan.

Pour avis, Le Représentant Légal

**START-LUX**  
**SAS AU CAPITAL DE 2.000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL :**  
**66100 PERPIGNAN**  
**574, RUE FÉLIX TROMBE**  
**919 865 667 RCS PERPIGNAN**

Aux termes des décisions prises par l'Associé unique en date du 25 Juillet 2024, il a été décidé, en application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Perpignan.

Pour avis, Le Représentant Légal

**SPORTS ASSO 4**  
**SAS AU CAPITAL DE 75.000 EUROS**  
**SIÈGE SOCIAL : 66530 CLAIRA**  
**PARC D'ACTIVITÉS COMMERCIALES**  
**DU CENTRE COMMERCIAL DE CLAIRA**  
**801 338 047 RCS PERPIGNAN**

Aux termes des décisions prises par l'Associé unique en date du 25 Juillet 2024, il a été décidé, en application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Perpignan.

Pour avis, Le Représentant Légal

#### FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance consentie le 01/10/2020 entre L'EURL TAXI MONTHIEU, dont le siège social est 6 Rue Pablo Casals 66510 Saint-Hippolyte, numéro Siret 81180441800010, représentée par Monsieur Bertrand Monthieu Et L'Eurl Taxi Poulard, dont le siège social est 39 Rue Denis Diderot 66000 Perpignan, numéro SIRET 89020871300010, représentée par Monsieur Jean-Rémy Poulard, Concernant l'autorisation de stationnement taxi n°8 délivrée par la Mairie de PIA, a pris fin le 12 juillet 2024 par lettre remise en mains propres.

Pour avis, le locataire

La caution  
des professionnels  
SOCAMA

BANQUE POPULAIRE  
DU SUD

MAAF PRO

AG2R LA MONDIALE

ViaSanté  
MUTUELLE

Groupama  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici

## Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

### - Ambulanciers :

➔ Recyclage AFGSU2 : **27 Septembre**

### - Taxis :

➔ Formation Continue : **17-18 Septembre 2024**

➔ Formation Continue : **10-11 Décembre 2024**

➔ Capacité Professionnelle Conducteur Taxi «initiale» : **07 au 25 Octobre 2024**

### - Esthétique :

➔ Stage Indien 3 en 1, un rituel de bien être « exotique » :  
Abhyanga pour le corps, Mukabhyanga pour le visage et le Pedabhyanga pour les pieds au bol Kansu : **13-14 Octobre 2024 «animé par Catherine Lair»**

### - Bâtiment :

➔ QUALIPV ELEC : **17 au 19 Septembre 2024**

➔ Manipulation fluides frigorigènes : **23 au 27 Septembre**

➔ QUALIBOIS AIR : **24 au 26 Septembre 2024**

## Petites Annonces

### DIVERS

➔ Vds RENAULT TWINGO 2 Phase 1 – 1,2 lev 16 v – Année 2009. 84050 Kms. Idéal jeune conducteur. CT OK – 2 pneus avant neufs. Plaquettes avant neuves. Vidange OK  
Clim – vitres électriques.  
PRIX : 4600 €. Tél. 06 49 79 71 70

### EMPLOI / STAGE

➔ Homme 36 ans en reconversion, cherche stage en alternance monteur, dépanneur frigoriste de fin août 2024 à avril 2025. Sérieux, fiable et dynamique. Tél 06.84.49.90.89

➔ Pour reconversion professionnelle, personne recherche stage d'observation non rémunéré en BIJOUTERIE. Très bonne présentation, sérieuse et motivée. Contacter : 06 58 64 39 25

### VENTE / LOCATION

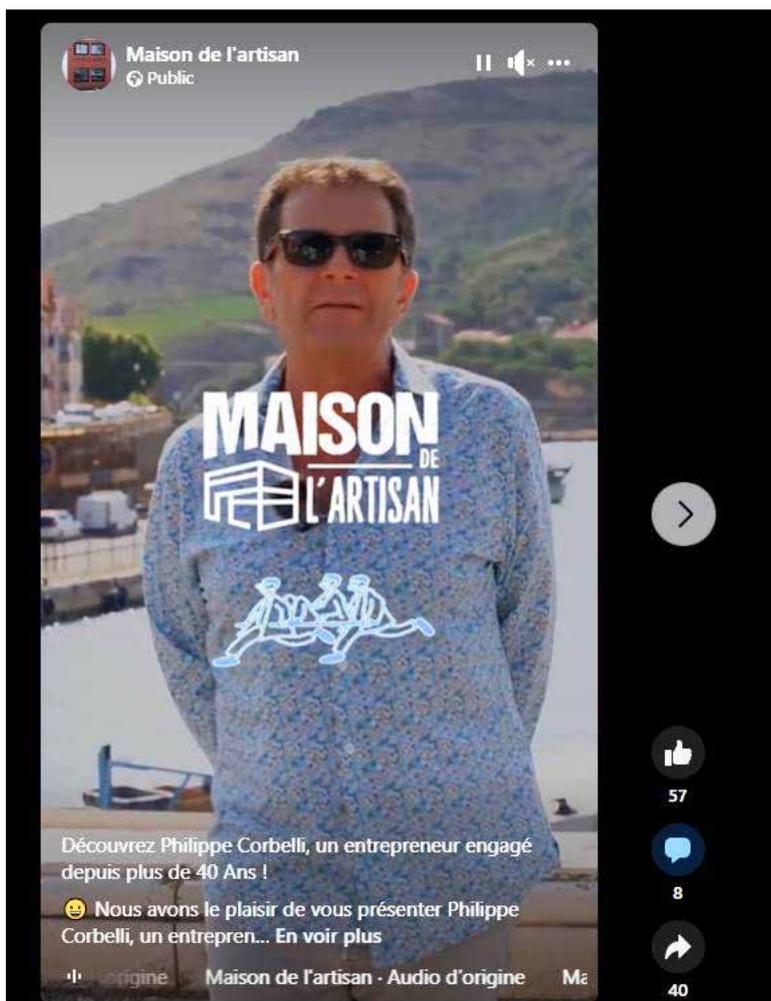
➔ Secteur Vallespir, à vendre entreprise de peinture, belle notoriété. Idéal pour croissance externe. Prix très attractif. Contact : damien.ribeiro@upa66.fr

➔ Suite départ a la retraite, vente en l'état :

BETONNIERE AT 350 ORANGE  
Marque : ALTRAD  
Moteur thermique marque HONDA tractable très bon état  
ECHAFAUDAGE ROULANT EN ALUMINIUM SECURISE  
Marque: EQUIP ' WURTH  
LONGUEUR = 2,95 m par plateau (6 plateaux)  
HAUTEUR = 13,40 m  
Contact : 06 74 39 01 75

➔ Artisan vend, suite à départ retraite, parcelle de 1149 m2 avec hangar/bureau/sanitaire de 138 m2 au RDC, habitation T5 au-dessus même superficie et 450 m2 restant de terrain constructible et divisible  
Climatisation réversible. 1 portail pour le hangar et 1 portail pour le jardin. DPE en cours. Hangar aménagé avec outillages de plombier/chauffagiste et autres divers, dans une zone artisanale et pavillonnaire. prix de vente : 330 000 € téléphone 04 68 53 38 24. Port: 06 10 71 82 20

## Sur nos réseaux



Sur nos pages Facebook et Instagram cette semaine, retrouvez Philippe Corbelli, aujourd'hui à la tête d'une très belle entreprise de taxi, ambulance et funéraire à Port Vendres, il a commencé il y a 40 ans avec une toute petite structure.

Et, oui, on était déjà à ses côtés à l'époque ! Formation, comptabilité, conseil, lui aussi raconte le rôle de la Maison de l'artisan dans son histoire professionnelle.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : [www.maisondelartisan.fr](http://www.maisondelartisan.fr)

Commission paritaire 0325G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2024

Tirage : 2000 exemplaires